

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Chambre de Commerce et d'Industrie, à l'attention de M. Président Le, Aéroport - CS 27934, F - 29679 Morlaix cédex, Tél : +33 298622960, Email : marche.public@morlaix.cci.fr, Fax : +33 298623950

Adresse(s) internet : <http://www.morlaix.cci.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.e-megalisbretagne.org>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix, Contact : Administration générale, à l'attention de M. Président Le, Aéroport CS 27934, F - 29679 Morlaix cédex, Tél : +33 298623939, Fax : +33 298623950, URL : <https://marches.e-megalisbretagne.org/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=245&orgAcronym=b1b>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Autre

Autre : Chambre de Commerce et d'Industrie.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Services.

Catégorie de services : 23

Lieu principal de prestation : Port de Roscoff-Bloscon, 29680 Roscoff

Code NUTS : FR522

II.1.3) L'avis implique : un marché public

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Marché de prestations de surveillance et d'inspection-filtrage de passagers au port de Roscoff-Bloscon.

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 79714000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Division en lots : Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Marché à bons de commande, au sens du droit national constituant un accord-cadre au sens du droit communautaire. passé avec un seul opérateur.

Montant minimum : 50 000 euro(s) HT/an

Montant maximum : 150 000 euro(s) HT/an

II.2.2) Options : Oui

Description de ces options : Le marché est reconductible, par période d'une année, et par voie expresse dans la limite de trois années.

Calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options : 12 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

Nombre de reconductions éventuelles : 2

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

Durée du marché ou délai d'exécution : à compter du 01 mai 2012 et jusqu'au 30 avril 2013

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Modalités de règlement des comptes : Règlement des comptes selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Le délai global de paiement est de 30 jours.

Le marché sera financé par la CCI de Morlaix.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Situation juridique - références

requises : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

III.2.4) Marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Prix des prestations : 60

2. Valeur technique : 40

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2012FCS01RCF00

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 08/03/2012 à 14 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :

VI.3) Autres informations : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur les deux profils d'acheteur de la CCI : <https://www.e-megalisbretagne.org> ou <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Les candidats téléchargeant le DCE sont invités à s'identifier sur le profil d'acheteur de la CCI afin d'être tenus informés des modifications éventuelles apportées au DCE en cours de consultation.

Le DCE pourra être expédié, gratuitement, sur demande écrite adressée par fax, mail ou courrier au service administration générale de la CCI

Les modalités de remise des offres sont indiquées dans le règlement de la consultation.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35000 Rennes, . Tél : +33 223212828. Fax : +33 299635684

Organe chargé des procédures de médiation : Comités consultatifs de règlement amiable des différends et litiges relatifs aux marchés publics, 6 Quai Ceineray BP 33515, 44035 Nantes cédex,

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35000 Rennes,

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 26 janvier 2012